

16 mai 2011

**Déclaration de S.E. M. Joseph Deiss,
Président de la 65ème Session de l'Assemblée Générale,
à l'occasion de la Conférence de Rome sur la gouvernance mondiale
et la réforme du Conseil de sécurité**

Mesdames, Messieurs,

Le XXI^e siècle qui débute a besoin d'un dispositif de gouvernance mondiale, efficace, représentatif et sans exclusion, un dispositif où se composeraient avec cohérence la légitimité, l'autorité et la compétence. La réflexion a pris du temps, il nous faut maintenant passer à l'action. C'est pourquoi j'ai fait de la gouvernance mondiale un grand thème de la soixante-cinquième session de l'Assemblée générale.

Le monde d'aujourd'hui est de plus en plus interdépendant et intégré; les problèmes passent les frontières sans avoir besoin de passeport ni de visa; l'information se transmet instantanément sur toute la surface de la Terre et il n'est plus possible d'ignorer ce qui se passe à l'étranger. Il s'agit d'enjeux mondiaux pour lesquels la communauté internationale doit coordonner et concerter son action.

Nos institutions doivent s'adapter pour absorber les changements déjà acquis et relever les défis planétaires d'aujourd'hui. Beaucoup datent de la fin de la Seconde Guerre mondiale; elles ont su rendre le monde plus pacifique et plus prospère et améliorer le bien-être. Mais les voici à la croisée des chemins historiques où se constitue un nouvel ordre mondial. De nouveaux marchés apparaissent, ils ont plus de ressort et de dynamisme que les économies plus mûres des pays industriels. C'est principalement dans les pays en développement et les pays émergents que la population s'accroît. De nouvelles puissances politiques se positionnent sur l'échiquier international. Or, nos institutions multilatérales répondent mal à ce glissement politique, économique et démographique qui a rempli la décennie à l'Ouest comme à l'Est, au Nord comme au Sud.

Dans un tel contexte, le Conseil de sécurité doit lui aussi, indiscutablement, s'adapter aux changements qui se sont produits depuis 1945. On s'entend largement là-dessus. Ni à New York, ni dans les capitales, ni dans les conférences internationales auxquelles j'ai assisté depuis le début de mon mandat je n'ai entendu de voix qui disait le contraire. Malgré tout, le débat sur la réforme du Conseil de sécurité, qui dure maintenant depuis près de deux décennies, ne donne rien.

En fait, s'il est partout admis qu'il faut réformer et élargir le Conseil, les opinions divergent sur des questions concrètes, comme la catégorie des nouveaux membres, leur nombre, leur répartition géographique et les méthodes de travail du Conseil.

C'est pour la communauté internationale une mise à l'épreuve. Si nous n'avons pas assez de détermination pour faire avancer les choses dans cette voie, l'Organisation des Nations Unies perdra de son crédit. Elle sera marginalisée et les grandes questions importantes seront débattues en d'autres lieux et par d'autres instances, que l'on considèrera plus efficaces ou plus représentatives des réalités nouvelles. Est-ce cela que nous voulons? Pour moi, c'est inacceptable. C'est pour cette raison que je plaide avec tant d'ardeur pour que l'ONU soit plus que jamais le centre de la gouvernance mondiale.

Je me permettrai donc de vous poser cette question : est-ce que la réforme du Conseil de sécurité est une épreuve si insurmontable que cela? N'est-il pas possible de faire taire les divisions et de transiger entre gagnants en trouvant un accommodement acceptable pour la grande majorité des États Membres?

J'ai mené de nombreuses consultations sur cette question qui est d'une importance cruciale. Je vous ai tous écoutés attentivement. J'aimerais maintenant vous faire part de plusieurs observations, qui, d'après moi, seront utiles pour parvenir à une solution qui rende compte des nouvelles réalités d'aujourd'hui. Je vais les regrouper en cinq principes clefs, principes qui devraient guider notre action.

Premièrement : Le soutien le plus vaste possible

Nous ne parviendrons à réformer le Conseil de sécurité que si nous mobilisons le soutien le plus vaste possible au sein de la communauté internationale. La réforme du Conseil de sécurité touche l'un des piliers de notre organisation. Il n'est donc pas suffisant de recueillir une petite majorité des deux tiers.

Deuxièmement : Le respect des valeurs essentielles chères à l'ONU

Quelle que soit l'issue de la réforme du Conseil de sécurité, elle doit respecter les valeurs et principes les plus fondamentaux de l'ONU. La participation de tous sans exclusive, la démocratie, le principe de responsabilité, la transparence et la subsidiarité : voilà des valeurs essentielles chères à l'ONU. Ce sont elles qui doivent guider nos efforts et former l'ossature de la réforme institutionnelle.

L'économiste lauréat du prix Nobel, Kenneth Arrow, qui a énoncé les critères de la démocratie parfaite, a démontré, grâce à son « théorème d'impossibilité », que toutes les conditions ne pouvaient être remplies en même temps. La même chose s'applique ici. Il faudra trouver le bon équilibre entre les valeurs essentielles que je viens de citer.

Troisièmement : La simplicité

Si nous devons nous efforcer de trouver le meilleur modèle possible pour toutes les parties, nos efforts de réforme doivent aussi être réalistes et tenir compte de ce qui existe déjà. La solution

doit être simple pour pouvoir être facilement comprise par les politiciens, les parlementaires et le grand public.

Quatrièmement : L'efficacité

Le fait est que le Conseil de sécurité doit agir de plus en plus dans des situations d'urgence. La réforme doit donc viser l'efficacité et la solution être applicable à tous égards.

Cinquièmement : La flexibilité

Nous devrions faire attention également à ne pas nous enfermer dans une nouvelle structure qui deviendrait rapidement obsolète. Le monde évolue rapidement. Qui sait à quoi il ressemblera dans quelques années? La flexibilité est donc indispensable. Le système devrait pouvoir s'adapter facilement et rapidement aux nouvelles circonstances.

Monsieur le Ministre des affaires étrangères,
Excellences,
Mesdames et messieurs,

Soyons clairs : je ne propose pas une solution en particulier. Je ne défends pas non plus une solution en particulier. C'est à vous, les États Membres, qu'il appartient d'orienter les décisions et de décider du rythme auquel nous allons progresser. Je salue toutes les initiatives prises par les États Membres au cours des dernières semaines, notamment l'organisation de cette conférence à Rome. Elles nous permettent de discuter, de chercher des terrains d'entente sur des questions importantes et d'aller de l'avant.

C'est à vous qu'appartient en dernier lieu la décision de trouver un compromis. Je l'ai dit dans le discours que j'ai prononcé à l'occasion de l'ouverture de la soixante-cinquième session de l'Assemblée générale et je l'ai répété à de nombreuses reprises, notamment au Sommet de l'Union africaine à Addis-Abeba et à l'occasion de nombreuses consultations bilatérales que j'ai eues à ce propos : je suis convaincu que nous pouvons faire avancer ce dossier sous ma présidence. Sachez que je suis disposé à aller de l'avant avec vous pour réformer le Conseil de sécurité.

Nous devons maintenant nous lancer dans de véritables négociations. Pour les mener à bien, il est essentiel que toutes les parties fassent preuve d'une attitude constructive, de réalisme et de flexibilité. J'ai besoin de votre soutien dans cette entreprise. Si nous parvenons à réformer le Conseil de sécurité de l'ONU, nous contribuerons sensiblement à renforcer notre capacité de faire face aux enjeux mondiaux et de bâtir un monde qui soit plus sûr, plus démocratique, plus représentatif et plus prospère. Nous laisserons un héritage important aux prochaines générations en leur donnant la possibilité de concrétiser leurs aspirations à la paix, à la prospérité et au bonheur.